Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-215601352-20251212-20251205-DE

MAIRIE
DE
MOLAC
MORBIHAN
8, rue Jollivet
Code Postal : 56230
Téléphone : 02.97.45.72.35
Courriel : contact@molac.bzh

Séance du 05 décembre 2025

Date de convocation : 28 novembre 2025 Nombre de membres : en exercice : 19 présents : 13 procurations : 4 Votants : 17	**L'an deux mil vingt-cinq, le 05 décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Mme COSTA RIBEIRO GOMES Marie-Claude Maire.** **Etaient présents** : **COSTA RIBEIRO GOMES Marie-Claude ; BOUSSO Jean-Yves ; GRIFFON Frédérique ; DE FRANCQUEVILLE Isabelle ; ARS Marcel ; TIGIER Alphonse ; LE COINTE Catherine ; DREANO Odette ; MEILLAREC Yann ; STEVANT Emilie ; JAFFRELOT Jérémie (à compter de la délibération n°2025-12-08) ; BERTAUX Jean-François ; LARVOIR Yoann.** **Absents excusés :** **PERRON Manuela qui donne pouvoir à STEVANT Emilie** **LAMY Sybille qui donne pouvoir à JAFFRELOT Jérémie** **SOURIS Georges qui donne pouvoir à LE COINTE Catherine** **FLEURY Sébastien qui donne pouvoir à ARS Marcel** **Absent** **LE SOURD Liliane** **GUIL Annie** **Secrétaire de séance :** Emilie STEVANT été nommée secrétaire de séance

- **2025-12-05 Projet construction logement social centre bourg**

Mme Le Maire rappelle que par délibération du 24 janvier 2025, le conseil municipal a validé la création d'un logement locatif social de type II par un financement PLUS au 14 place de l'église.
Mme Le Maire présente en séance l'Avant-Projet Définitif concernant ce projet.
Tenant compte de l'évolution financière du projet (par la création d'un seul logement), un avenant négatif concernant la maitrise d'œuvre (PARTITION ARCHITECTURE) est à valider.
Mme Le Maire présente le plan de financement mis à jour :

- PLAN DE FINANCEMENT € HT -

DEPENSES		RECETTES	
CHARGE FONCIERE		SUBVENTION ETAT - LOGEMENT	1
TRAVAUX	232 500	Dotation recyclage foncier	3 000
HONORAIRES	65 092	SUBVENTION DETR	109 344
REVISIONS	6 975	SUVBENTION REGION	60 913
		SUBVENTION INTERCOMMUNALITE	2 500
		PRET PLUS	80 000
		PRÊT 2%	
		FONDS PROPRES	49 809
	304 567€		**304 567 €**

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 056-215601352-20251212-20251205-DE

Le conseil municipal :
Approuve l'Avant-Projet Définitif tel que Présenté,
Valide L'avenant négatif avec la Maitrise d'œuvre Partition Architecture (avenant de -21 932.50€HT, nouveau montant du marché : 29 967.50 €HT)
Valide le plan de financement mis à jour pour un montant total d'opération de 304 567€HT.
(POUR : 15 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0)

Pour copie conforme
MOLAC, le 12 décembre 2025
Le Maire
Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES